

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20210621-020****du 21 juin 2021****n°020****page 1/4****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS () :**EXCUSES (4) :** M.CIBERT, Mme GODET, Mme MARQUES-NAULEAU, M.MEUNIER

Nom du secrétaire de séance : Odile LANDREAU

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE**OBJET : Rénovation de la piscine de Lenclôtre - modification de marchés - avenants n°2**

Depuis le 1er janvier 2017, la piscine de Lenclôtre est un équipement sportif d'intérêt communautaire. Cette piscine, ouverte en 2009, a fait l'objet de rapports d'expertise dans le cadre de la garantie décennale faisant part de décollements de carreaux au niveau du bassin, signalés dès 2011. En 2019, la collectivité a perçu un montant de 190 000 € pour réparation des dommages.

Néanmoins, des incertitudes persistaient sur la pérennité d'une réfection du bassin à l'identique, en revêtement carrelé. Les élus de Grand Châtellerault ont décidé de mener un audit technique pour mieux appréhender la problématique et les actions préventives ou correctives à mener. Suite au diagnostic, le choix s'est porté sur la réalisation d'un revêtement inox du bassin comme solution technique la plus adaptée.

Par ailleurs, des travaux correctifs sont à opérer pour remplacer des portes de vestiaires, reprendre des peintures de murs et refaire une partie du réseau eau chaude sanitaire défaillant.

Le coût global des travaux de la piscine a été estimé en phase APD, présenté le 2 mars 2020 à 482 590 € HT soit 579 108 € TTC.

Le marché a été attribué pour un montant de 573 052 €, détaillé pour les six lots comme suit :

N° du lot	intitulé	Montant HT	Montant TTC
lot 1	Gros œuvre	81 500 €	97 800 €
lot 2	Carrelage	36 808 €	44 170 €
lot 3	Menuiserie bois	6 500 €	7 800 €
lot 4	Bassin inox	317 640 €	381 169 €
lot 5	Hydraulique/ CVC	31 450 €	37 740 €
lot 6	Peinture	3 644 €	4 373 €
TOTAL		477 542 €	573 052 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20210621-020****du 21 juin 2021****n°020****page 2/4**

Des travaux supplémentaires nécessaires à la rénovation de la piscine, entraînant une variation des marchés ont été validés lors du Bureau communautaire du 22 mars dernier.

N° du lot	intitulé	Montant TTC engagé	Montant avec modification de marché TTC	Nouveau montant du marché	% de variation du marché de base
lot 1	RBTP	97 800 €	4 623,30 €	102 423,30 €	4,73 %
lot 2	RAMBAULT	44 170 €	0	0	
lot 3	DURAND Menuiseries	7 800 €	0	0	
lot 4	ZELLER	381 169 €	7 644,00 €	388 813,00 €	1,67 %
lot 5	Hervé thermique	37 740 €	0	0	
lot 6	Association RELAIS	4 373 €	0	0	
TOTAL		573 052 €	12 267,30 €	585 319,30 €	1,92 %

La fin des travaux fait apparaître de nouvelles modifications de marchés détaillées dans le tableau ci-après.

* * * * *

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU les articles L2122-21-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au président de signer un marché sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

VU l'article R 2123-1 du code de la commande publique relatif aux marchés passés en procédure adaptée,

VU l'arrêté préfectoral 2017-SPC-34 du 17 mai 2017 portant modification des statuts de la CAPC et en particulier l'article 3-II-3 relatif à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°15 du bureau communautaire du 9 septembre 2020 relatif à la réhabilitation de la piscine de Lenclouire,

VU la délibération n°9 du bureau communautaire du 22 mars 2021 relatif à la rénovation de la piscine de Lenclouire – modification de marchés

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEBAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20210621-020****du 21 juin 2021****n°020****page 3/4**

CONSIDÉRANT la nécessité de valider les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation du montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous,

N° du lot	Entreprise	Montant TTC engagé	Montant Avenant 1 TTC	Montant Avenant 2 TTC	Montant Avenant 3 TTC	Nouveau montant du marché TTC	% de variation du marché de base
1	RBTP	97 800,00 €	4 623,30 €	0,00 €	630,00 €	103 053,30 €	5,37 %
2	RAMBAULT	44 170,14 €	0,00 €	1 840,56 €	-	46 010,70 €	4,17 %
3	DURAND Menuiseries	7 800,00 €	0,00 €	-1 371,28 €	-	7 800,00 €	-17,58 %
4	ZELLER	381 169,26 €	7 644,00 €	0,00 €	-2 494,37 €	386 318,89 €	1,35 %
5	Hervé thermique	37 740,00 €	0,00 €	4 800,00 €	-	42 540,00 €	12,72 %
6	Association Relais	4 373,00 €	0,00 €	-	-	4 373,00 €	0,00 %
Montant total :		573 052,40 €	12 267,30 €	5 269,28 €	-1 864,37 €	590 095,89 €	2,73%

Lot n°1 : entreprise RBTP = réalisation d'une feuillure au niveau de la goulotte d'accès au bassin

+ value de : 630,00 € TTC

Lot n°2 : entreprise RAMBAULT = travaux de faïence et plinthe

+ value de : 1 840,56 € TTC

Lot n°3 : entreprise DURAND Menuiseries = travaux modification huisseries supprimés

- value de 1 371,28€ TTC

Lot n°5 : entreprise HERVE THERMIQUE = remplacement des cols de cygne

+ value de 8 739,60 € TTC

Lot n°5 : entreprise HERVE THERMIQUE = vannes au niveau des filtres

- value de 3 939,60 € TTC

soit une plus value de 4 800€ TTC pour le lot n°5

Le montant total des + value représente 8 641,84 € TTC

Le bureau communautaire ayant délibéré, décide,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les modifications des lots ci-dessous

Lot n°1 : entreprise RBTP = réalisation d'une feuillure au niveau de la goulotte d'accès au bassin

+ value de : 630,00 € TTC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20210621-020

du 21 juin 2021

n°020

page 4/4

Lot n°1 : entreprise RBTP = réalisation d'une feuillure au niveau de la goulotte d'accès au bassin

+ value de : 630,00 € TTC

Lot n°2 : entreprise RAMBAULT = travaux de faïence et plinthe

+ value de : 1 840,56,00 € TTC

Lot n°3 : entreprise DURAND Menuiseries = travaux modification huisseries supprimés

- value de 1 371,28€ TTC

Lot n°5 : entreprise HERVE THERMIQUE = remplacement des cols de cygne

+ value de 8 739,60 € TTC

Lot n°5 : entreprise HERVE THERMIQUE = vannes au niveau des filtres

- value de 3 939,60 € TTC

soit une + value de 4 800€ TTC pour le lot n°5

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUUD